

2024-02-13
2024-0438

FENNOSURF® 583-T
BIOCIDE
GRANULES
POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

GARANTIE :
Ammoniac (sous forme de sulfate d'ammonium)..... 25.5%
NUMÉRO D'HOMOLOGATION 30819 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

ATTENTION

IRRITANT POTENTIEL À LES YEUX ET LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : _____

KEMIRA WATER SOLUTIONS, INC.
1000 Parkwood Circle, Suite 500
Atlanta, Georgia 30339
USA
1-800-347-1542

En cas d'urgence appeler CHEMTREC : 1-800-424-9300 ou CANUTEC : 613-996-6666

MODE D'EMPLOI:

Utiliser seulement dans la préparation de produits antiparasitaires homologués en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

PRÉCAUTIONS::

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Peut irriter les yeux et la peau. Le contact prolongé peut causer l'irritation à la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Nocif si ingéré ou inhalé. Ne pas inhalé. Éviter de produire des poussières. Assurer une ventilation suffisante. Porter des gants résistants aux produits chimiques et des lunettes de protection durant la manutention

2024-02-13
2024-0438

de ce produit. Ne pas rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan ou cours d'eau.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter symptomatiquement.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE :

Garder le contenant bien fermé. Entreposer dans un endroit frais et sec, loin des sources des oxydants puissants,

ÉLIMINATION:

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.